



SYNDICAT cgt

du Conseil Départemental

11 rue François Chénieux CS

87031 LIMOGES CEDEX 1

Permanence chaque jeudi toute la journée

Tél : 05.44.00.11.95 – Fax : 05.44.00.14.55 cgt@haute-vienne.fr Blog : cgt-cd87

Adaptation du tableau des emplois du Comité Technique du 3 octobre 2017

Il est procédé à l'adaptation du tableau des emplois du fait :

- de transformations et de redéploiements consécutifs à des procédures de recrutement ou à l'évolution des besoins des services.

I – TRANSFORMATIONS ET REDÉPLOIEMENTS D'EMPLOIS SUITE À :

- ✓ Des procédures de recrutement, au regard de la situation du candidat retenu

Nombre d'emplois transformés	Cadres d'emplois actuels	Nouveaux cadres d'emplois	Affectation
1	Moniteur-éducateur et intervenant familial	Agent social	MDD services sociaux sud agglomération
1	Rédacteur	Adjoint administratif	Pôle collège et patrimoine départemental / direction des bâtiments
1	Adjoint technique	Adjoint technique des E.E.*	Pôle collège et patrimoine départemental / Collège de Nexon
1	Adjoint technique des E.E.*	Adjoint technique	Pôle collège et patrimoine départemental / Collège de Couzeix
1	Assistant socio-éducatif	Rédacteur	P.S.E. / services affaires financières

Intervention CGT : Nous constatons une fois de plus que 3 transformations de postes ont été faites à la baisse. Comme à chaque fois nous insistons pour que, suite à des réussites à l'examen professionnel ou au concours, les postes de ces agents puissent être transformés en catégorie supérieure.

La CGT a voté POUR

- ✓ L'évolution des besoins du service au sein de trois collèges du Département

Collège Donzelot à Limoges : un nouveau emploi relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques des E.E.* chargés des fonctions d'agent polyvalent de restauration est affecté au collège

Donzelot à Limoges par redéploiement d'un emploi vacant au collège Ronsard à Limoges et relevant du même cadre d'emplois.

Collège de Saint-Germain les Belles : un nouvel emploi relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques des E.E.* chargé des fonctions de second de cuisine est affecté au collège de Saint Germain les Belles par redéploiement d'un emploi vacant au collège de Bellac et relevant du même cadre d'emplois.

Collège de Saint-Léonard de Noblat : un emploi à temps non complet (0,5 ETP*) relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques des E.E.* est transformé en emploi à temps complet (1 ETP*) dans ce même cadre d'emplois pour assurer des fonctions d'agent polyvalent des restauration.

Intervention CGT : la CGT a voté POUR